

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2023

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal de Luriecq, le vendredi 12 mai 2023 à 20h30.

Président de séance :

- M Alain LIMOUSIN

Secrétaires de séance :

- M Bernard ORIOL
- Mme Nathalie PANAZZA

Membres présents ou représentés :

- M Didier POMMIER (pouvoir à M Alain LIMOUSIN)
- M Cédric BONHOMME
- Mme Christine MAGAUD (pouvoir à Mme Nathalie PANAZZA)
- Mme Nathalie PANAZZA
- Mme Régine CHARRET (pouvoir à M Bernard ORIOL)
- Mme Yvette CREPET
- Mme Gaëlle DEAL
- Mme Bernadette EL ASRI (pouvoir à M Pierre PONVIANNE)
- Mme Véronique FAURE
- M Sylvain LEVET
- M Jean Claude MAYEUX (pouvoir à M Cédric BONHOMME)
- M Pierre PONVIANNE
- M Jean Louis VRAY

Quorum : Quinze élu(e)s présent(e)s ou représenté(e)s sur quinze.

Le quorum est atteint et le Conseil peut valablement délibérer

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du 3 avril 2023
- Personnel
- Finances
- Travaux en cours
- Loire Forez agglomération
- Questions diverses

Approbation du compte rendu de séance du 3 avril 2023 :

Après lecture en séance du procès-verbal du 3 avril 2023, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Personnel :

- Mme Julie THOMAS est en arrêt maladie jusqu'au 16 mai.
- Mme Murielle PAGNEUX sera en vacances la semaine du 22 au 26 mai inclus.
- Exceptionnellement, le vendredi 19 mai est donné aux agents municipaux pour leur permettre de faire le pont de l'ascension.
- Ecole :
 - Les plannings des agents ont été modifiés afin de faciliter les remplacements lors d'absentéismes et, d'augmenter les heures de ménage sur la période de vacances.
 - Lors de la prochaine année scolaire (2023/2024), un intervenant supplémentaire sera nécessaire pour assurer les Temps d'Activité Périscolaire (TAP).

Finances :

- Point finances après le vote du budget (impôts, dotations...)
A ce jour, les dotations « FPIC » et « Taxes additionnelles » ne sont pas encore connues précisément.

- Tarifs abonnement tennis 2023-2024 :
 - caution 50 €,
 - abonnement pour les Luriecquois 25 €/an,
 - abonnement pour les non-résidents 50 €/an.
- Tarifs cantine et garderie 2023-2024.
Les membres du Conseil décident de ne pas appliquer de hausse tarifaire et donc de maintenir les prix actuels de cantine et de garderie.

QUOTIENT FAMILIAL	CANTINE Tarif pour un repas	GARDERIE Tarif pour ½ heure
De 0 à 400	2.93 €	1.15 €
De 401 à 800	3.09 €	1.20 €
De 801 à 1200	3.20 €	1.27 €
De 1201 à 1500	3.36 €	1.32 €
Au-delà de 1500	3.59 €	1.37 €

Les tarifs de la cantine scolaire sont pour les adultes :

- 2.15 € pour le personnel
- 4,45 € pour les autres (enseignants...)

- Tarifs de location des salles.
Le conseil décide de ne pas augmenter les tarifs de location des salles pour la période du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024.
 - Location de la salle ERA aux associations Luriecquoises organisant des activités à but lucratif (Loto, concours de cartes...) : 50 € pour l'année (titre de recette émis en fin d'année civile)
 - Location de la salle ERA aux associations extérieures à Luriecq : 60 € pour chaque utilisation (journée ou week-end)
 - Utilisation régulière d'une salle communale (salle école, salle théâtre, ERA...) pour activité en semaine : 150 € par jour d'utilisation (soit 300 € si 2 jours par semaine)
 - Location de la salle ERA à un particulier :
 - Qui réside sur la commune : 350 € le week-end ou 125 € pour un apéritif
 - Extérieur à la commune : 650 € le weekend
 - Le tarif de la salle dite du « Club des jeunes » située place de l'église est de 70 € (de 9h à 9h le lendemain) après signature d'une convention d'utilisation avec la Mairie.

Travaux en cours :

- Réflexion sur la consommation d'électricité, abonnements et panneaux photovoltaïques :
 - L'étude menée par le SIEL sur l'abonnement électrique de l'école reste à affiner.
Les premières réponses ne concernent que l'abonnement. Elles méritent d'être analysées et expliquées.
 - Compte tenu du coût de l'énergie le Conseil souhaite étudier la possibilité d'implanter des panneaux photovoltaïques sur les toits de l'école, du dépôt, et de l'ERA.
Trois solutions sont envisageables :
 - Soit, l'investissement est porté par le SIEL, qui revendra l'électricité à la commune
 - Soit, en investissement propre pour autoconsommation et revente du surplus à EDF
 - Soit, en investissement propre avec revente de la totalité de la production à EDF.
- Le SIEL va réaliser les études et proposera différentes solutions.
- Télégestion :
Le système de télégestion du chauffage de l'école est installé.

Il facilite grandement le pilotage et la gestion du chauffage du bâtiment.
Il permettra également de réaliser des économies d'énergie.

- Salle du théâtre : Projet de rénovation/extension de la salle
L'architecte, Mr Jocelyn KARR, a été reçu et a visité les locaux.
Plusieurs solutions ont été abordées au cours de l'entretien.
L'architecte proposera prochainement différentes solutions à la commission.
- Compte-rendu de la réunion PLUi, qui s'est tenue avec LFA le 19 avril à 9h00 en Mairie :
Lors de cette réunion, un état des lieux de la commune a été réalisé.
Le futur PLUi devra être adopté avant le 22 août 2027.
- Pump Track :
L'obtention de subventions est conditionnée à la signature de conventions avec différentes associations. Les associations du Football Club Luriecquois et de l'Hapkido ont accepté de signer une convention.
Le dossier de demande de subventions est maintenant complet.
Le Conseil reste dans l'attente de la décision de l'Agence Nationale du Sport.
- Compte-rendu du rendez-vous avec l'association Sainte Irénée :
Le Maire et les membres de l'association ont visité les vingt-cinq croix que compte la commune, ainsi que la Madone.
Vingt croix nécessitent des petits travaux d'entretien, alors que des travaux plus lourds devront être réalisés pour les cinq autres.
La Madone devra être entièrement repeinte.
Une entreprise sera contactée pour réaliser les différents devis.
L'association Saint Irénée prendrait en charge ces réparations sous forme de don.

LFa - Loire Forez agglomération :

- Délibération sur la durée d'amortissement du fonds de concours
Le conseil décide que les 750 € qui seront versés par la commune pendant cinq ans seront amorties sur un an (L'année de chaque versement).
Le conseil prend une délibération en ce sens.
- Présentation du rapport d'activité :
Le rapport d'activité de LFa a été présenté aux membres du Conseil Municipal.
- Compte-rendu de diverses réunions :
 - M Sylvain LEVET fait compte rendu de la réunion portant sur la gestion de l'eau.
Les projets futurs tendent à redonner leur cours aux rivières qui ont pu être détournées lors d'aménagements passés.
 - M Cédric BONHOMME fait compte rendu de la réunion portant sur le PLUi.
- Le Président de Loire Forez agglomération souhaite rencontrer les membres du Conseil Municipal. Différentes dates seront proposées à M Christophe BAZILE.

Questions diverses :

- Un référent déontologie doit être nommé sur la commune.
Il ne doit être ni élu ni salarié de la commune.
Le référent déontologue des élus est là notamment pour permettre d'aider les élus à détecter les questions d'ordre « déontologique » qui pourraient se poser à eux durant leur mandat, et à les traiter.
Face à la difficulté pour trouver cette personne, le Conseil valide la proposition du CDG42 de nommer un référent externe. Cette prestation est facturée 150,00 € par an.

Le Conseil prend une délibération en ce sens.

- Fred'pizzas : M Frédéric POULAT souhaite venir sur la commune le vendredi de chaque semaine, en plus du mardi.
Le Conseil accepte et valide sa demande.
- Caméléon Musique :
L'association organisera trois concerts sur la commune au mois de mai, juin et juillet.
Les concerts se tiendront à l'église et la salle ERA.
- Jurés d'assises :
Dorénavant, le tirage au sort ne se fera plus sur la commune mais sur celle de Montbrison.
- Courrier Monsieur CHAPUIS
Monsieur CHAPUIS n'accepte pas le prix fixé à 5000,00 € pour la parcelle de bois qu'il souhaite acheter à la commune.
Après débat et compte tenu de l'estimation déjà réalisée par l'expert mandaté par la Mairie, le Conseil décide de maintenir le prix de vente.
Un courrier sera adressé à Monsieur CHAPUIS en ce sens.
- Courrier Monsieur Hervé MICHAUD :
M MICHAUD souhaite acquérir une parcelle de terrain appartenant à la commune, située devant son habitation. Cette acquisition est motivée par l'implantation d'un système de traitement des eaux usées.
M MICHAUD sera rencontré afin de lui proposer une autre solution.
- DIA FALQUE / DUMONT : La commune ne préempte pas
- DIA TOUSSAINT / EPINAT : La commune ne préempte pas
- Prochain Conseil Municipal : Vendredi 9 juin 2023 à 18h30

Fin de séance : 23h50.

Le président de séance :
M Alain LIMOUSIN



Les secrétaires de séance :
M Bernard ORIOL



Mme Nathalie PANAZZA

